



Document remis au Conseil de déléguéEs

[Lien hypertexte](#)

A ctualités du SEVF...



L'année 2025 tire déjà à sa fin et nous pouvons penser à faire des bilans de cette dernière année. Mais à partir de ceux-ci, force est de constater que le travail devra se poursuivre en 2026. Qu'arrivera-t-il de la « nouvelle gestion » axée sur les trois lettres les plus populaires de l'automne 2025 : **ETC?** De quelle manière l'analyse de la situation des **services à rendre aux élèves ayant des besoins particuliers** – et le projet pilote de nos **écoles à palier de services intermédiaire (PSI)** – se conclura-t-elle? Qu'adviendra-t-il de l'application concrète de tous les **projets de loi adoptés** – ou à être adoptés – **par le gouvernement caquiste actuel?** Avec ces projets de loi, que restera-t-il comme pouvoir d'influence au personnel enseignant syndiqué? L'avenir du syndicalisme enseignant pourrait être sombre du côté de la **négociation nationale (pensons seulement au droit de grève brimé)** et des gains pouvant être limités à cause d'une mobilisation fortement amenuisée! Que penser de la **négociation locale** et de notre gouvernement-employeur qui risque de rapatrier plusieurs éléments au niveau national et, ainsi, léser des droits que nous avions encore (pensons ici aux congés sans traitement, à certains congés de force majeure ou aux coupures de traitement à la minute)? Ce ne sont là que quelques questionnements pour « imager » **les multiples attaques du gouvernement Legault.**

Malgré l'actuelle tentative d'affaiblissement de son mouvement, **le syndicalisme enseignant devra trouver la force, l'énergie, les moyens de combattre cet environnement hostile pour continuer à défendre les conditions de travail de ses membres et, du même souffle, les conditions d'apprentissage de nos élèves.** Et, du souffle, il faudra en avoir pour les semaines et les mois à venir!

C'est donc pour ça que le congé du temps des Fêtes sera pleinement mérité... et devra être l'occasion de refaire le plein d'énergie pour affronter 2026 avec vigilance, solidarité et force!

Bon congé bien mérité à vous toutes et tous!

Calendriers scolaires du secteur des jeunes (2025-2026 et 2026-2027)



Le mois dernier, nous vous annoncions des modifications aux calendriers scolaires du secteur des jeunes pour cette année, 2025-2026, et pour l'an prochain à cause de l'examen ministériel d'Histoire de 4^e secondaire qui aura lieu le deuxième vendredi du mois de juin.

Voici, en rappel, les changements à faire pour cette année :

- Le vendredi 8 mai devient la journée pédagogique transformable T2;
- Le vendredi 29 mai devient la journée pédagogique transformable T3;
- **Le vendredi 12 juin devient la journée pédagogique transformable T1. Comme les écoles ont été fermées le 11 novembre dernier, nous savons déjà que cette journée sera une journée de classe.**

Si nous vous rappelons ce changement, **c'est que le SEVF est toujours en discussion avec l'employeur pour ce qui est de la journée T3 qui, initialement prévue le 12 juin, était une journée de télétravail dont le contenu appartenait au personnel enseignant.** Et si les discussions se poursuivent, c'est que l'employeur souhaite changer cette journée de télétravail pour qu'elle ait lieu le 8 mai (journée transformable T2) au lieu de la garder lors de la T3 qui est maintenant déplacée au 29 mai. **Le SEVF vous tiendra au courant du résultat des discussions avec notre CSS, car ce dernier doit s'assurer que le nombre de journées prévu en télétravail dans la convention collective nationale soit bel et bien respecté.**

Colloque « Maîtres de notre profession! »



Les 30 avril et 1^{er} mai 2026, notre Fédération, la Fédération des syndicats de l'enseignement (CSQ), tiendra un **Grand Colloque pédagogique et professionnel** intitulé « **Maîtres de notre profession!** ». Affirmer sa posture professionnelle dans un contexte de transformation de la profession enseignante sera le thème de ce Colloque.

Une vingtaine de membres du SEVF en provenance de tous les secteurs (préscolaire, primaire, enseignant spécialiste de primaire, secondaire, adaptation scolaire, éducation des adultes, formation professionnelle) **participeront au Colloque et à différents ateliers.** Parmi les sous-thèmes abordés dans ces ateliers, notons :

- Enseigner à l'ère de l'intelligence artificielle;
- Repenser la formation initiale et l'insertion professionnelle;
- Exercer son leadership professionnel.

D'ailleurs, **il faudra surveiller en janvier 2026 la grande consultation qui aura lieu auprès de tous les membres du SEVF concernant ces différents sujets.**

Embauche au CSS



Étant donné le manque de personnel, plusieurs enseignantes et enseignants peuvent faire des remplacements. Or, ces **remplacements peuvent être de 5 jours et plus**. Mais pour que notre CSS puisse procéder à l'embauche de personnes pour plus de 5 jours, **il faut que ces dernières déposent leur candidature selon la procédure établie par notre employeur**.

Justement, nous vous fournissons [le lien](#) pour que ces personnes puissent s'inscrire officiellement à notre CSS et, par conséquent, puissent être engagées.

Pour toute question à ce sujet, il faut contacter l'équipe du Service des ressources humaines à l'adresse courriel suivante : candidatures@csscdr.gouv.qc.ca.

Équité salariale

Document 2526-CD-017



Lors du Conseil de déléguéEs (CD) de décembre dernier, **deux autres fiches explicatives sur l'équité salariale** ont été remises aux membres présents. Il s'agit des fiches 3 et 4 (sur un total de neuf) qui visent à mieux informer tout le personnel de l'éducation de la CSQ touché par la *Loi sur l'équité salariale* adoptée en 1996.

La troisième fiche s'attarde sur la **manière concrète du déroulement d'un exercice d'équité salariale**, dont le système d'évaluation des emplois qui doit tenir compte de 4 grands facteurs : les qualifications requises, les responsabilités assumées, les efforts requis et les conditions de travail.

Pour la quatrième fiche, on parle du **principe de base concernant la comparaison des emplois féminins avec les emplois masculins**. Ce principe de base est important pour atteindre l'objectif de cette *Loi sur l'équité salariale*.

Il s'agit toujours là d'informations importantes à prendre en note... en attendant les cinq autres fiches à venir au cours de la présente année scolaire.

États financiers du SEVF au 30 juin 2025

Document 2526-CD-018



Toujours lors CD de décembre 2025, les membres présents ont adopté les états financiers du SEVF au 30 juin 2025. Étant donné que l'année 2024-2025 n'était pas une année de négociation et comme les membres du SEVF n'ont pu bénéficier d'un congé partiel de cotisation syndicale lors de cette même année, **les dépenses de notre syndicat ont été moins élevées. Le SEVF se retrouve donc avec un surplus d'environ 775 000\$ (après immobilisation)**. Aussi, vu que le Fonds de résistance du SEVF peut ainsi être renfloué, **nos membres pourront bénéficier, cette année, d'un congé partiel de cotisation syndicale pour huit (8) périodes de paie s'étalant du 29 janvier au 7 mai 2026 inclusivement**. Ainsi, **la cotisation prélevée sur la paie passera de 1,85% à 0,575% pour ces périodes**.

Pour tous les détails concernant cette vérification comptable, n'hésitez pas à demander le document fourni à vos personnes déléguées syndicales; vous pourrez notamment y retrouver les **états de résultats** (en page 1) et la **ventilation de plusieurs postes budgétaires** d'intérêt (pages 5 à 10).

Suite à ce résultat plus que positif au niveau financier, **le SEVF devra évaluer les besoins de ses membres et les services qu'il souhaite leur rendre** ainsi que la qualité de ces services. Naturellement, cette analyse et cette évaluation devront être faites en considérant que, au fil des dernières années, nous avons régulièrement eu des congés partiels de cotisation syndicale (en vertu de notre plan financier adopté il y a plusieurs années). Mais **il faudra aussi « prévoir les choses » en fonction de la prochaine ronde de négociation nationale (et de la possibilité de faire la grève ou non)** et également selon **le nouveau projet de loi 3** du gouvernement s'ingérant dans nos affaires syndicales, notamment en ce qui concerne la cotisation syndicale facultative versus la cotisation syndicale régulière.

Guide pédagogique et professionnel de la FSE-CSQ

Document 2526-CD-011

Lors du CD de décembre 2025, un signet a été remis aux personnes déléguées concernant l'accès (avec code barre) au **Guide pédagogique et professionnel de notre Fédération, la FSE-CSQ**. Cet outil fort pratique renferme une multitude de renseignements en lien avec les divers encadrements qui régissent notre profession dont la **Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique et notre convention collective**.

Une version papier de ce Guide avait déjà été fournie par le SEVF aux personnes déléguées il y a quelques mois mais, comme il faut faire attention aux mises à jour effectuées en lien avec les divers projets de loi adoptés ou qui seront adoptés prochainement, **il vaut mieux se fier au document apparaissant sur le site Internet de la FSE-CSQ lorsque celui-ci est disponible (et toujours porter une attention particulière à la date indiquée sur le document que vous consultez)**.

Laïcité en éducation



Suite à un courriel reçu par le SEVF de la part de notre centre de services scolaire (CSS) au sujet de l'adoption de la *Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation*, un retour a été fait aux personnes déléguées le 9 décembre dernier. **Plusieurs nouvelles règles ont été expliquées par l'employeur dans ce courriel**, entre autres l'encadrement des accommodements pour un motif religieux et l'utilisation exclusive du français. Comme cette Loi va plus loin que la simple laïcité, **il faudra surveiller de près d'autres éléments comme la fréquentation scolaire des élèves ainsi que le guide ministériel proposant de bonnes pratiques en matière de planification pédagogique et d'évaluation des compétences du personnel enseignant**. Il s'avère important de spécifier que, lors d'une communication avec le SEVF, notre CSS a bien souligné que **le personnel enseignant est tenu de couvrir les savoirs essentiels du Programme de formation de l'école québécoise sans avoir à soumettre les activités pédagogiques à l'approbation des parents et que certaines activités peuvent inclure des thématiques traditionnelles en lien avec les saisons**. Il est important de noter que ces activités ne doivent comporter aucun contenu religieux, qu'elles doivent être conçues pour célébrer le patrimoine culturel québécois et non pour promouvoir une quelconque croyance et, finalement, que le personnel enseignant n'a pas à adapter ses méthodes selon les croyances religieuses des familles.

En conclusion, au niveau de la laïcité et de l'application de cette Loi, disons qu'il y a plusieurs histoires à suivre!

Mouvement ACTES



Lors du dernier réseau du Mouvement ACTES de la CSQ, les ateliers et conférences abordaient **différents angles des réalités autochtones**. Des présentations très inspirantes pour les personnes participantes!

Nous en profitons donc pour vous offrir **quelques suggestions de littérature autochtone** pour les petits et grands à partager en classe ou à mettre sous le sapin :

- « Tête pleine de feuilles » de Jocelyn Sioui;
- « Un pied dans chaque monde » de Wab Kinew;
- « Quand tombent les aiguilles de pin » de Katsi'tsakwas Ellen Gabriel.

Négociation locale

Lors du dernier Conseil de déléguéEs (CD), un retour a été effectué concernant **la consultation faite auprès des membres l'automne dernier**. Parmi les principaux points qui pourraient être retenus comme étant **prioritaires** pour le SEVF, notons : **les mouvements volontaires (sans droit de gérance), les congés sans traitement et la reconnaissance de temps pour notre travail de représentation**. À noter également que **près de 620 membres du SEVF ont répondu à cette consultation**, ce qui est un excellent taux de participation! Merci à vous toutes et tous!

Des explications supplémentaires ont été données sur le **projet de loi 100** puisque, si la ronde de négociation locale débute cet hiver avec notre CSS, il faudra planifier la stratégie syndicale en ayant en tête les décisions pouvant être prises ultérieurement au niveau national. Ces décisions pourraient faire en sorte que certains objets de négociation ne puissent plus être abordés au niveau local finalement.

Syndicalisation des stagiaires en éducation



Notre Centrale, la Centrale des syndicats du Québec, est toujours en démarche de syndicalisation des stagiaires en éducation. Pour ce faire, nous avons besoin des membres du SEVF qui sont **en contact avec des stagiaires pour leur donner les informations concernant le Syndicat national des stagiaires en éducation (SNSE-CSQ)** et, idéalement, **pour qu'ils signent leur carte de membre pour adhérer à ce syndicat** qui a fait élire son premier Exécutif le 3 novembre dernier.

Des affiches avec un code QR redirigeant vers le site Internet du SNSE-CSQ ont été remises aux personnes déléguées le 9 décembre dernier pour faciliter la tâche aux stagiaires. N'hésitez pas à leur parler de cette démarche pour une meilleure défense de leurs droits!



1, 2, 3... GO !

Du vendredi 19 décembre à midi jusqu'au lundi 5 janvier 2026 à 8h30	Fermeture du centre administratif du SEVF pour le congé du temps des Fêtes.
13 janvier 2026	Conseil de déléguéEs (Club de golf Métabéroutin)
17 février 2026	Conseil de déléguéEs (Club de golf Métabéroutin)
	<i>Vous avez un questionnement concernant vos conditions de travail? Vous voulez émettre un commentaire à une personne représentante du SEVF?... Cliquez sur le lien suivant pour connaître les heures d'ouverture du centre administratif du SEVF, la répartition des dossiers entre les membres libérés et leurs coordonnées : https://sevf.ca/h/nous-joindre/.</i>